

JOURNAL OFFICIEL

DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LOIS ET DÉCRETS

ARRÊTÉS, CIRCULAIRES, AVIS, COMMUNICATIONS, INFORMATIONS ET ANNONCES

ABONNEMENTS	LOIS ET DÉCRETS			DÉBATS PARLEMENTAIRES	ÉDITION COMPLÈTE		
	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS	UN AN	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
— COMPTE CHÈQUE POSTAL : 10.097, Paris. —							
France, Colonies et pays de protectorat français.....	150 fr.	80 fr.	45 fr.	30 fr.	240 fr.	125 fr.	65 fr.
Etranger.....	230 »	120 »	65 »	65 »	365 »	190 »	100 »

L'Édition des « LOIS ET DÉCRETS » comprend la partie officielle (lois, décrets, arrêtés, circulaires) et la partie non officielle (avis, communications, informations et annonces).

L'Édition des « DÉBATS PARLEMENTAIRES » comprend le compte rendu *in extenso* des séances du Sénat et de la Chambre des députés ainsi que les questions écrites et les réponses des ministres à ces questions.

L'ÉDITION COMPLÈTE comprend : 1° L'Édition des « LOIS ET DÉCRETS » ; — 2° L'Édition des « DÉBATS PARLEMENTAIRES » ; — 3° tous les Documents parlementaires et administratifs publiés en annexes ; — 4° les Tables annuelles délivrées gratuitement aux abonnés d'un an.

Le BULLETIN DES ANNONCES LÉGALES OBLIGATOIRES paraît le lundi. — (Abonnement : 40 fr. ; Prix du numéro : 75 centimes.)

JOINDRE LA DERNIÈRE BANDE
aux renouvellements et réclamations

DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION
QUAI VOLTAIRE, N° 31, PARIS 7°

POUR LES CHANGEMENTS D'ADRESSE
AJOUTER 1 FR. 50

FERMAGE DES ANNONCES DU " JOURNAL OFFICIEL "

Le samedi 27 février 1926, à onze heures, il sera procédé, à la direction des *Journaux officiels*, quai Voltaire, n° 31, par la commission déléguée à cet effet, à l'adjudication du **fermage des annonces** à insérer dans le *Journal officiel* de la République française, du 1^{er} mars 1926 au 29 février 1928.

Le cahier des charges, publié au *Journal officiel* du 7 février 1926, est tenu à la disposition des intéressés, à la direction des *Journaux officiels*, 31, quai Voltaire, tous les jours non fériés, de quatorze à seize heures.

SOMMAIRE

PARTIE OFFICIELLE

Ministère de la justice.

- Décrets portant promotion et nominations dans la Légion d'honneur (page 2402).
- portant acceptation de démission dans la magistrature (page 2402).
- rapportant l'admission à la retraite d'un juge de paix (page 2402).
- nommant des officiers publics et des officiers ministériels (page 2402).
- portant création d'un conseil de prud'hommes (page 2403).

Ministère de l'intérieur.

- Décret portant nomination dans l'administration préfectorale (page 2403).

(2 f.)

Ministère des finances.

Décret nommant un membre et des membres suppléants de la commission chargée de déterminer les coefficients applicables pour l'évaluation du bénéfice servant de base à l'impôt sur les bénéfices agricoles (page 2403).

Arrêté portant promotions (direction générale des douanes) (page 2404).

Ministère de l'instruction publique et des beaux-arts.

Décret modifiant le décret du 16 mars 1921 fixant le cadre, les traitements et les classes du personnel des bureaux de l'académie d'Alger (page 2404).

— nommant un inspecteur d'académie (page 2404).

Arrêtés nommant des professeurs au Conservatoire national de musique et de déclamation (page 2404).

Ministère des travaux publics.

Décret autorisant l'établissement et l'exploitation d'un outillage au port de la Rochelle-ville (page 2404).

Nominations dans le personnel (page 2405).

SOUS-SECRETARIAT D'ÉTAT DES PORTS, DE LA MARINE MARCHANDE ET DES PÊCHES

Arrêté instituant une commission chargée de la revision des tarifs de courtage maritime (page 2405).

Nominations dans le personnel (page 2405).

Ministère du commerce et de l'industrie.

Décret portant règlement d'administration publique pour l'exécution de l'article 150 de la loi de finances du 13 juillet 1911 en ce qui concerne le contrôle de l'exécution du budget du ministère du commerce et de l'industrie (page 2406).

Ministère de l'agriculture.

Décret fixant les nouveaux traitements des directeurs de l'administration centrale (page 2406).

Liste d'admissibilité à l'emploi de commis dessinateur comptable stagiaire du génie rural (page 2407).

Ministère du travail, de l'hygiène, de l'assistance et de la prévoyance sociales.

Médailles d'honneur de l'assistance publique (page 2407).

Arrêté nommant des auditeurs au conseil supérieur d'hygiène publique de France (page 2412).

— nommant un directeur d'asile public d'aliénés (page 2412).

Ministère de la guerre.

Décret modifiant le règlement du 3 janvier 1903 sur la solde et les revues du corps de la gendarmerie (page 2412).

— et décisions portant nominations, mutations, affectations, prise de rang, admission à l'honorariat :

- Etat-major (page 2413).
- Corps de l'intendance (page 2413).
- Artillerie et train des équipages (page 2413).
- Génie (page 2414).
- Intendance (page 2414).
- Service de santé (page 2415).
- Troupes coloniales (page 2417).
- Aéronautique (page 2417).
- Gendarmerie (page 2418).
- Maîtres ouvriers (page 2418).

Liste d'officiers désignés pour accomplir un stage à l'école de l'enseignement de l'éducation physique (page 2418).

— de départ pour les théâtres d'opérations extérieures (page 2418).

Décret relatif à l'assimilation de grades et emplois supprimés (rectificatif) (page 2418).

Ministère de la marine.

Décret fixant les nouveaux tarifs de solde du personnel officier des divers corps et des fonctionnaires du contrôle de l'administration de la marine suivi de circulaires relatives au relèvement des soldes du personnel officier, à l'arrêté des rôles d'équipage de l'année 1925 et aux rappels de solde (page 2419).

Directeur des services sanitaires et scientifiques et de la répression des fraudes..... 37.500 fr.

Art. 2. — Le présent décret aura son effet à partir du 1^{er} janvier 1925.

Sont abrogées toutes dispositions antérieures, en tant qu'elles sont contraires au présent décret.

Art. 3. — Le ministre de l'agriculture et le ministre des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel*.

Fait à Paris, le 3 février 1926.

GASTON DOUMERGUE.

Par le Président de la République:

Le ministre de l'agriculture,

JEAN DURAND.

Le ministre des finances,

PAUL DOUMER.

Liste d'admissibilité à l'emploi de commis dessinateur comptable stagiaire du génie rural.

Par arrêté du ministre de l'agriculture en date du 16 février 1926, ont été déclarés admissibles à l'emploi de commis dessinateur comptable stagiaire du génie rural, à la suite du concours ouvert le 1^{er} février 1926: MM. Guyard, Delmas, Bouret, Thebault, Jenn et Kopff.

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'HYGIÈNE, DE L'ASSISTANCE ET DE LA PRÉVOYANCE SOCIALES

Médailles d'honneur de l'assistance publique.

Le ministre du travail, de l'hygiène, de l'assistance et de la prévoyance sociales,

Vu l'arrêté ministériel du 14 août 1886 et le décret du 31 décembre 1903, instituant une médaille d'honneur de l'assistance publique;

Vu l'avis de la commission spéciale instituée par le décret en date du 28 novembre 1911;

Sur la proposition du conseiller d'Etat directeur de l'assistance et de l'hygiène publiques,

Arrête:

Art. 1^{er}. — Il est attribué, pour services exceptionnels rendus à l'assistance publique, les récompenses ci-après:

AEN

Médaille de bronze.

Mme veuve Babolat (Jacynthe), sage-femme à Montagnieu.

M. Thivillon (Jerome), administrateur du bureau de bienfaisance de Groslée.

ALLIER

Médaille d'argent.

Mme Bigay (Marguerite), en religion sœur Augustine, infirmière à l'hôpital général de Moulins.

Mme Bourgoin (Louise), membre des centres d'assistance de Moulins.

Mme Chapuis (Marie), en religion sœur Stéphanie, infirmière à l'hôpital général de Moulins.

Médaille de bronze.

M. Pennes (Pierre-Henri-Roger), sous-préfet de Montluçon.

Mme Perrin (Nathalie), en religion sœur Joséphine, infirmière à l'hôpital d'Ebreuil.

ALPES-MARITIMES

Médaille de bronze.

Mme Guillano (Florentine), infirmière des hôpitaux de Nice.

Mme Idy (Julie), membre de la société protectrice de l'enfance de Nice.

M. Nouveau (Alexis), infirmier des hôpitaux de Nice.

Mlle Roux (Victorine), infirmière des hôpitaux de Nice.

AIRÈCHE

Médaille d'argent.

Mme Gruyze (Léonie), en religion sœur Saint-Albert, infirmière à l'hôpital d'Annonay.

AUBE

Médaille d'argent.

M. Dupont (Louis-Gaston-Maxime), chirurgien dentiste, 116, rue Thiers, à Troyes.

AVEYRON

Médaille de bronze.

M. Singla (Eugène-Albert), économiste de l'hôpital-hospice de Saint-Affrique.

BELFORT (Territoire de)

Médaille de bronze.

Mme Samson (Marie-Louise-Félicité), sage-femme, 4, place de l'Hôtel-de-Ville, à Delle.

BOUCHES-DU-RHÔNE

Médaille d'or.

M. Vidal-Naquet (Albert), président de la commission des hospices civils de Marseille.

Médaille d'argent.

M. Bataillard (Raoul-Auguste), secrétaire général des hospices civils de Marseille.

Médaille de bronze.

M. Barthélemy (Joseph-Célestin-Auguste-Alexandre), docteur en médecine du bureau de bienfaisance de Fuveau.

Mlle Blanc (Angèle), surveillante aux hospices civils de Marseille.

Mme Jaubert (Antoinette), en religion sœur Sainte-Jeanne de Chanbal, religieuse hospitalière à l'hôpital Salvator à Marseille.

Mme Lagache (Hélène), en religion sœur Saint-Isidore, religieuse hospitalière à l'hôpital Salvator à Marseille.

M. Rieux (Paul), infirmier à l'hôpital de la Conception à Marseille.

M. Trinque (Etienne), surveillant à l'hôpital de la Conception à Marseille.

CALVADOS

Médaille d'or.

Mme Pierre (Marie-Anne), en religion sœur Sainte-Eugénie, religieuse hospitalière à l'hôpital Saint-Jean à Trouville.

Médaille de bronze.

Mlle Jacques, institutrice à Mortainville.

CHARENTE

Médaille de bronze.

Mlle Barthélemy (Elisabeth-Perrine-Eva), infirmière à l'hôpital d'Angoulême.

Mme Gauthier (Marguerite), infirmière à l'hôpital d'Angoulême.

CÔTES-DU-NORD

Médaille de bronze.

Mme Lucas (Marie-Angélique), en religion sœur Saint-Augustin, infirmière des hôpitaux à Tréguier.

M. Perron (Pierre), président de la commission du bureau de bienfaisance de Bégard.

M. Tardivel (Paul), chef de division à la préfecture des Côtes-du-Nord à Saint-Brieuc.

M. Thoreux (Auguste), contrôleur, inspecteur départemental des services d'assistance à Saint-Brieuc.

DOUBS

Médaille d'argent.

Sœur de Ganay (Anne-Marie-Maximilienne-Mathilde), religieuse hospitalière à l'hôpital Saint-Jacques à Besançon.

M. Garreau (Léon-Marie-André), ancien ordonnateur du bureau de bienfaisance de Besançon.

Médaille de bronze.

M. Coulot (Arthur-Jean-Baptiste), chef du bureau d'hygiène de la ville de Besançon.

Sœur Gardet (Marie-Blanche-Estelle), religieuse hospitalière à l'hôpital Saint-Jacques à Besançon.

M. Serey (Jean-Joseph), inspecteur de l'assistance publique du Doubs à Besançon.

Sœur Vauchey (Anne-Emille), religieuse hospitalière à l'hôpital Saint-Jacques à Besançon.

DRÔME

Médaille de bronze.

M. Monard (Pierre), trésorier secrétaire du bureau de bienfaisance de Montjoux.

EURE

Médaille d'argent.

M. Avice (Auguste-Constant), directeur économiste de l'hôpital-hospice de Bernay.

Médaille de bronze.

M. Mouette (Armand-Alexandre), ordonnancier de l'hôpital-hospice de Bourg-Achard.

FINISTÈRE

Médaille de bronze.

Mme Chabal (Marguerite-Louise), présidente de l'œuvre brestoise d'assistance par le travail pour les femmes, 46, rue Jean-Macé, à Brest.

Mme Colin (Louise), vice-présidente de la société de charité maternelle de Quimper, 22, rue de Brest, à Quimper.

M. Corcuff (Emile-Marie), secrétaire de l'œuvre de secours de loyers de la ville de Brest, 40, rue Jean-Jaurès, à Brest.

Mme Desbois (Jeanne-Marie), en religion sœur Sainte-Denise, surveillante à l'hôpital de Quimperlé.

Mme Desvergnès (Anna), en religion mère Saint-Pacôme, religieuse hospitalière à l'hospice civil de Brest.

Mme Foucher (Marie-Josèphe), en religion sœur Ambroise-Marie, surveillante à l'hôpital de Quimperlé.

Mme Kerebel (Marie), en religion sœur Saint-Urbain, surveillante à l'hôpital de Quimperlé.

Mme Le Bihan (Catherine), en religion sœur Saint-Alain de Sainte-Marie, surveillante à l'hôpital de Quimperlé.

Mme Le Tohic (Anne), en religion sœur Julienne-Marie, supérieure du bureau de bienfaisance de Quimperlé.

Mme Martha (Marie-Joséphine), en religion sœur Marie-Domitille, surveillante chargée de l'assistance publique à l'hospice de Quimperlé.

Mme Mauviel (Anne-Marie), sage-femme attachée à la maternité de l'hospice de Mort-laix.

M. Mazet (Emile), économiste de l'hospice civil de Brest.

M. Menez (Paul), membre de la commission administrative de l'hospice de Saint-Pol-de-Léon.

GIRONDE

Médaille d'or.

M. Lanelongue (Jean-Baptiste-Martial), professeur honoraire à la faculté de médecine de Bordeaux.